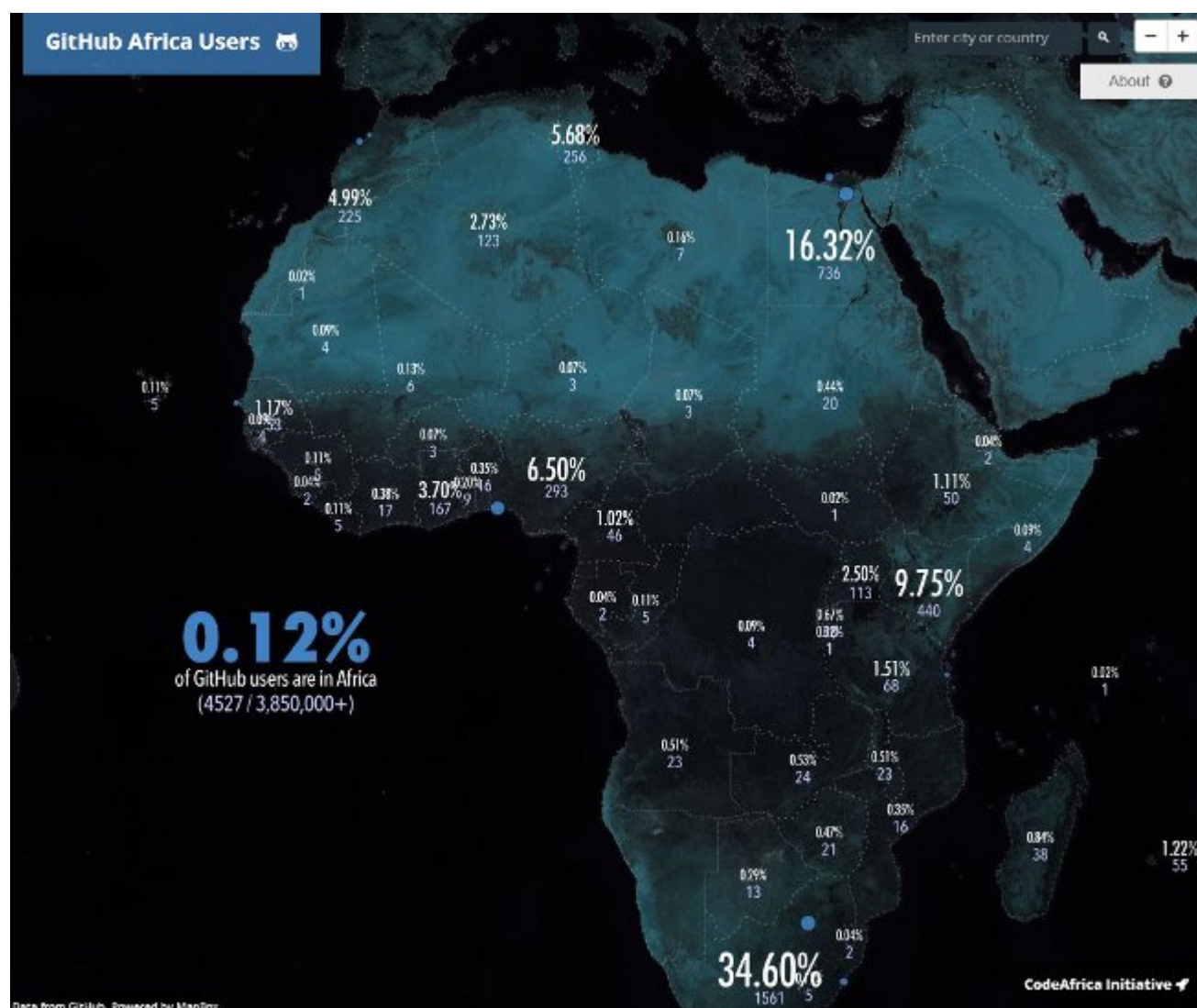


0,12 % des utilisateurs de GitHub proviennent d'Afrique !

Y aurait-il moins de 5000 développeurs libres sur tout le continent africain (4527 pour être plus précis) ?



C'est ce qu'on peut lire sur cette intéressante [carte interactive](#) intitulée *GitHub Africa Users*. Leur auteurs (non africains) ont en effet collecté, en mars dernier, les données des utilisateurs de la plateforme qui avaient renseigné leur localisation (et uniquement ceux-ci) en nous présentant cela à

l'aide de [MapBox](#).

A partir de là un certain nombre de questions se posent pour nuancer ce chiffre :

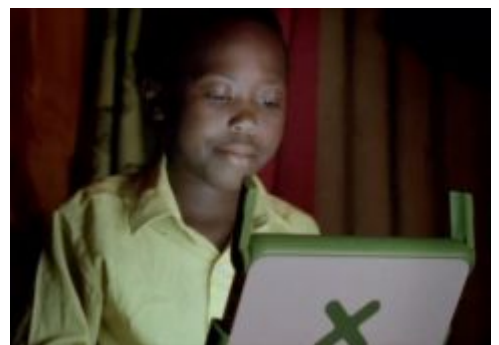
- Est-ce les utilisateurs africains de GitHub se localisent moins que les autres ?
- Est-ce qu'un utilisateur de GitHub est nécessairement un développeur qui fait du libre ?
- Est-ce que les développeurs libres africains utilisent GitHub ?
- Est-ce que les développeurs libres africains voudraient utiliser GitHub mais en sont empêchés à cause de la faiblesse de leur connexion à Internet ?
- Combien y a-t-il de développeurs non libres en Afrique ?

Il n'empêche que cela reste tout de même inquiétant.

Qu'en pensez-vous ?

Microsoft en Afrique : Un véritable système d'exploitation ?

Dans un récent billet nous évoquons la [stratégie planétaire](#) de [Microsoft](#) dans le secteur éducatif en nous focalisant sur une école française prise consciemment ou non dans les mailles du filet.



Voici que le [blog d'André Cotte](#) apporte de l'eau à notre

moulin, [en signalant et hébergeant](#) un document intéressant rédigé par Marc-Antoine Daneau, étudiant québécois en économie et politique.

Son article évoque en effet les comportements et agissements de la société dans cette région du monde^[1]. Un altruisme de façade dont s'accommode souvent fort bien les hommes au pouvoir qui ont du mal à voir plus loin que le court terme. L'état des caisses de l'État faisant le reste..

Et ce n'est pas seulement le logiciel libre qui s'en trouve bloqué mais peut-être aussi le continent tout entier.

Vous trouverez dans le [document d'origine](#) une bibliographie non reproduite ici.

L'imposition d'une dépendance : les actions de Microsoft en Afrique

[URL d'origine du document \(pdf\)](#)

Marc-Antoine Daneau – 24 novembre 2009

GNU Free Documentation License

Avec la bulle internet de 1995 à 2000, les technologies de l'information sont entrées de plein fouet dans la culture des pays développés. D'un réseau militaire à un réseau de recherche universitaire, l'internet s'est imposé dans les années 90 telle une révolution informationnelle encore plus rapide que celle imposée par la télévision.

Tout maintenant se trouve et se fait en ligne. Le changement a été tellement rapide qu'on ne conçoit plus la vie sociale et économique sans ce formidable moyen de communication, pis encore, moins d'une génération est passée entre l'apparition des premiers hackers^[2] de Berkeley et la normalisation de l'internet en occident.

Cependant et sans grande surprise, ce qui fut une révolution dans les pays développés fut l'établissement d'un retard technologique dans les pays qui le sont moins ou ne le sont tout simplement pas.

La fracture numérique

Le territoire le plus en retard au niveau des technologies de communication est bien évidemment l'Afrique. Dans ce continent où il n'y a rien, tout est à construire, tellement que dans le domaine de la technologie informatique, on y parle de fracture numérique^[3]. À propos de l'informatique et d'internet précisément, l'Afrique est terriblement en retard^{[4][5]}. Ce problème se conçoit de deux façons, pour les Africains, il importe de réduire cette fracture numérique pour profiter de la technologie existante; pour les pays développés, il convient de voir l'Afrique comme un marché à développer.

Plus précisément, ce texte porte sur les actions la firme américaine Microsoft en Afrique. Est-ce le fait que Microsoft veuille conquérir le marché africain est à l'avantage des Africains eux-mêmes ou s'agit-il de l'exploitation classique du nord envers le sud ? Ce texte tentera de démontrer qu'agissant ainsi, une firme très importante d'un pays riche tente d'exporter une vieille et désuète technologie dans des pays pauvres.

Logiciels libres versus logiciels propriétaires

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de présenter les deux modèles économiques existant actuellement en informatique.

Le premier modèle économique est celui qui domine actuellement le marché résidentiel et commercial, soit celui du logiciel propriétaire à code source fermé. Le code source, ce qui est écrit par les programmeurs, n'est pas disponible et gardé secret, ce qui permet aux fabricants de logiciels de vendre

des exécutables, des logiciels d'installation autrement dit. La logique de cette mise en marché sous-tend une affirmation générale que l'acheteur doit avoir une confiance absolue envers le fabricant de logiciels. Ce dernier affirmera, à tort ou à raison, que son logiciel est le meilleur du marché, le plus sécuritaire, le plus efficace, le moins gourmand en ressource informatique, etc. La frontière entre la véracité de ces affirmations et la publicité est bien mince et en pratique souvent impossible à déterminer. Le plus gros fabricant de logiciels au monde est Microsoft, que ce soit par son système d'exploitation, le très populaire Windows ou par sa suite bureautique aussi très populaire, Office. Il est à noter que la structure de prix des produits Microsoft maximise leur marge de profits, en étant en situation de quasi-monopole, ils vendent une trop petite quantité trop cher en plus de faire de la discrimination par les prix.

Le modèle économique^[6] opposé est celui du logiciel libre, à code source ouvert, ou Linux^[7]. Il est reconnu que le logiciel libre est plus stable, plus rapide et plus sécuritaire que les logiciels propriétaires du type de ceux fournis par Microsoft, en plus d'être gratuit et modifiable. Ce que vendent les compagnies qui travaillent avec du logiciel libre, c'est le service. Ce qui différencie les deux modèles au niveau de leur conception est que quand le code source est confidentiel, il est produit par une petite équipe, quand il est ouvert, tout le monde peut l'améliorer ou y ajouter des fonctions, ce qui fait que la progression du logiciel libre est beaucoup plus rapide que celle du logiciel propriétaire.

Ce sont ces deux modèles économiques qui s'affrontent pour le marché africain, d'un côté une firme américaine devenue un monstre multinational qui voit dans le lent développement de l'Afrique une occasion à ne pas manquer pour placer les Africains en position de dépendance informatique^[8] s'assurant ainsi un profit maximum à long terme, de l'autre un modèle axé

sur l'indépendance informatique, gratuit et adaptable selon les divers besoins. Ce qui revient à la phrase célèbre de Confucius : « Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson ».

Un patrimoine de l'humanité fragile

Depuis 1998, l'UNESCO supportait les logiciels libres et en 2003 lui octroya ses titres de noblesse en les classant patrimoine mondial de l'humanité^[9]. Néanmoins, le principal intéressé de ce progrès, Richard Stallman et la Free Software Foundation, mettait en garde contre la perte de liberté, du combat à mener pour l'indépendance logicielle dans une lettre adressée à l'Unesco :

But our freedom is not permanently assured. The world does not stand still, and we cannot count on having freedom five years from now, just because we have it today. Free software faces difficult challenges and dangers. It will take determined efforts to preserve our freedom, just as it took to obtain freedom in the first place^[10].

Malheureusement, Stallman avait raison, mais en ayant surestimé le temps de réponse de l'industrie du logiciel propriétaire, la charge vint le 17 novembre 2004. En cette date, Microsoft devint un partenaire de l'Unesco, ce qui allait en direction opposée du constat émis par la Cnuced dans un rapport parut en 2003 qui conseillait : « aux pays en développement d'envisager d'adopter les logiciels libres en tant que moyen de combler le fossé numérique »^[11].

Avec la signature de cet accord, « Microsoft va ainsi contribuer à la réduction de la fracture numérique » de quatre manières : recyclage de vieux ordinateurs personnels, formation d'enseignants en informatique dans les pays en voie de développement, ouverture d'un centre de ressources informatiques dans le Maghreb et la mise en place d'une

« plate-forme pour le partage de contenus numériques ».

Avec cet accord, Microsoft s'engageait aussi à livrer des ordinateurs dans tous les pays d'Afrique, l'Unesco, toujours selon cet accord ferait en sorte que Microsoft en livre partout en Afrique même là où son intérêt économique serait diminué^[12].

Il importe ici d'apporter une nuance essentielle, les enseignants qui seront formés par Microsoft le seront en fonction des produits de cette même firme, pas en fonction de l'informatique ou du fonctionnement d'un ordinateur en soit. Ainsi, quand ces enseignants feront leur boulot, ils enseigneront le fonctionnement des produits Microsoft, ils agiront comme formateurs bénévoles au profit de Microsoft et transmettront leur dépendance informatique à leurs élèves.

Cette même date, lors d'une conférence de presse à Paris, Koïchito Matsuura, directeur général de l'Unesco, affirma que « l'ONU avait reconnu le rôle du secteur privé pour lutter contre la fracture numérique »^[13]. Loin de nous ici de douter des mauvaises intentions de l'ONU dans ce dossier, l'Unesco est tributaire des fonds qu'on daigne bien lui alouer, sans plus. Cependant, il est raisonnable de penser que les Africains qui voyaient dans le logiciel libre une façon de se défaire de la dépendance de ce continent sous-développé envers la monde industrialisé y ont vu au pire une défaite dans ce combat de la part de leur allié que devrait être l'Unesco, au mieux une instrumentalisation de l'Unesco par Microsoft^[14].

Le point de vue des activistes du logiciel libre

Cet accord ne tarda pas à faire réagir. Un peu plus d'une semaine après l'accord paraît sur internet un article sur les réactions des activistes du logiciel libre à l'endroit de l'accord. Benoît Sibaud, président de l'April^[15], affirmait que l'Unesco « sous-traite ses valeurs au secteur privée » et que

« Microsoft détient là une bonne manière de s'infiltrer dans les pays en voie développement. Et ça ne lui coûte pas grand-chose, car il peut se rattraper sur la marge qu'il réalise sur le prix de ses licences dans les pays du Nord »^[16]. L'article se termine sur l'affirmation que tant l'April que l'Unesco « s'accordent à dire que si les logiciels propriétaires peuvent aider au développement, ils ne contribuent certainement pas au développement durable ».

C'est bien là tout le problème, qu'un organisme de la trempe de l'Unesco soit prêt à permettre un développement qu'il sait voué à l'échec à long terme puisque n'étant pas durable. Janvier 2005, une lettre d'opinion scandalisée est publiée par Benoît Sibaud, Frédéric Couchet^[17] et Sergio Amadeu da Silveira^[18] dans Libération. Ceux-ci affirment qu'« en faisant le choix du logiciel propriétaire, un État se limite à louer une technologie » au lieu de se l'approprier et de la développer. Ces 3 spécialistes et militants en faveur des logiciels libres mentionnent les spécificités linguistiques de l'Afrique et de ses multiples langues. À titre d'exemple, les auteurs de la lettre d'opinion mentionnent que le navigateur internet Mozilla Firefox a été traduit en luganda^[19] « par une petite équipe de huit ... utilisateurs motivés ... sans financement et sans organisation formelle »^[20].

En matière de sécurité informatique, les trois spécialistes cités ci-haut mentionnent que les États qui se fient à Microsoft vont même jusqu'à abdiquer une partie de leur souveraineté étant donné le caractère fermé du code de Microsoft. En effet, comme il est impossible de savoir ce qu'il contient, la sécurité et l'intégrité des données sont remises entre les mains de Microsoft à qui il faut faire confiance^[21]. Il apparaît en effet inconcevable qu'un continent qui essaie de se sortir du sous-développement, et donc qui veut prendre la place qui lui revient sur les marchés, et donc

dans le domaine de la recherche et du développement (R&D) puissent penser sérieusement pouvoir le faire avec des outils informatiques qui n'assurent en rien la confidentialité ou même l'intégrité de leurs données. Il est clair que d'un point de vue de la sécurité, les pays africains qui font ou feront confiance à Microsoft ouvre la porte à l'espionnage économique.

À ce sujet, la ville de Munich a parfaitement compris et mis en application ce principe, parut en 2008 sur papier, mais se préparant depuis 2001, elle a émis une "Declaration of Independence" informatique, "rather than lowering the IT costs, the main motive is the desire for strategic independence from software suppliers"^[22].

Toujours au niveau de la sécurité informatique, l'affirmation la plus surprenante arrive de la NSA : "Unfortunately, existing mainstream operating systems lack the critical security feature required for enforcing separation: mandatory access control"^[23].

C'est dans cette optique qu'il est possible de conclure qu'un pays développé exporte ses vieilles technologies désuètes dans les pays en développement. Les éléments stratégiques de la sécurité nationale américaine sont protégés autant que possible par Linux, mais en même temps, une entreprise de ce même pays exporte dans des pays déjà en difficulté un produit, Microsoft Windows, qui officiellement selon le gouvernement américain n'est pas sécuritaire. Combiné à la publicité de Microsoft et d'un point de vue stratégique, il s'agit de leur vendre un produit qu'on affirme miraculeux, mais qui est dans les faits déficient et dangereux^[24].

Ce qui revient à faire payer les Africains pour qu'ils obtiennent le droit à une position de faiblesse au niveau de l'espionnage économique, scientifique et politique.

Le point de vue de Microsoft

La réponse de Microsoft aux accusations d'impérialisme fut pour le moins douteuse, publiée sur le réputé site de nouvelles informatiques Zdnet.com. Le responsable de Microsoft Nigéria, Gerald Ilukwe, affirmait sans gêne que le "cost is not important" pour les gouvernements africains, tout en reconnaissant que le salaire moyen d'un Africain résidant dans l'ouest du continent est de 160 dollars américains par année.

Tout comme Neil Holloway, président de Microsoft en Europe, M. Ilukwe maintient que le problème est la connaissance des technologies, et donc implicitement, que la propriété des outils de l'information est accessoire. Tel un missionnaire généreux baignant dans l'altruisme, M. Holloway affirmait "It's not about the cost of software, it's about how you take your expertise to people. We are sharing our expertise..."^[25].

La campagne de marketing de Microsoft continua inexorablement, toujours avec le même message, Cheick Diarra, responsable des opérations de la firme en Afrique, affirma pour répondre à ses détracteurs que "I try to advise Microsoft, as an ambassador from Africa..."^[26], donc, de la manière la plus sérieuse possible, le responsable des opérations africaines de Microsoft affirma être l'ambassadeur des Africains en matière de besoin informatique auprès de la firme qui le rémunère justement pour extraire de l'Afrique le peu de profit, à court terme, qu'il soit économiquement possible d'en tirer.

L'affirmation de M. Diarra dépasse largement le stade du sophisme par l'absence de logique circulaire de son affirmation. L'image que Microsoft veut avoir en Afrique est celle d'une multinationale qui agit pour le bien et le progrès de l'humanité, sans égards à sa marge de profit. Comme si l'entreprise avait une conscience morale, qui en plus d'exister, serait tournée vers l'humanitaire.

Un article du Wall Street Journal qui donne le ton

S'il y a lieu de douter des bonnes intentions de Microsoft, encore faut-il le prouver. Malheureusement, les faits sont récents, les soupçons généreux et cette firme n'ira pas tout bonnement avouer dans un communiqué qu'elle a le comportement colonial et qu'elle tente par la fourberie d'acquérir le marché^[27] africain du logiciel.

Néanmoins, un article paru dans le prestigieux Wall Street Journal sous la plume de Steve Stecklow le 28 octobre 2008^[28] nous en apprend beaucoup sur les méthodes et les agissements de Microsoft en Afrique.

Premièrement illustration la plus grossière, ils ont embauché des gens bien placés en Namibie. Ils ont engagé Sean Nicholson, auparavant "adviser to Namibia's Ministry of Education, promoting open-source software" et toujours en ce même pays, Kerii Tjitendero "as a contractor to help in (the) process". Cependant, M.Tjitendero est le fils de Mose Tjitendero, "formerly speaker of Namibia's national assembly, who signed the government's Pathfinder agreement with Microsoft". Malgré une telle proximité qui serait bannie de facto dans les pays développés, Microsoft affirma que "Kerii had the professional background that made him a good fit for this role".

Toujours du même article, Microsoft tenta au Nigéria d'acheter pour 400 000 dollars^[29] le remplacement de Linux sur les ordinateurs portables des écoles par des produits Microsoft.

Au sujet du *Pathfinder*, le plan d'action de Microsoft en Afrique, l'article de Stecklow nous apprend que dans une école de Namibie en 2004, à Katima Mulilo, Eric Kouskalis, alors étudiant à Harvard, était enseignant pour l'organisation WorldTeach. Il affirma des ordinateurs fournis par Microsoft qu'ils "weren't being used at all" bien qu'il "spent weeks

fixing software and hardware problems". Et il en rajoute, si plus d'un étudiant voulait accéder à l'encyclopédie de Microsoft, Encarta, "everything would freeze up".

Donc, de cette expérience, deux constats peuvent être tirés, soit qu'en fournissant sa propre Encyclopédie aux Africains, Microsoft leur a fourni la vision américaine de l'histoire mondiale et des connaissances en général, et aussi que les problèmes logiciels que les produits Microsoft font subir aux consommateurs occidentaux sont les mêmes éprouvés par les Africains, soit l'instabilité et la médiocrité naturelle et intrinsèque de leurs produits. Quant bien même Microsoft leur vendrait un "special \$3 Windows package"^{[30][31]}, avoir des ordinateurs, mais être bloqué par les logiciels ne vaut pas 3 dollars.

Néanmoins, en juin 2005, Microsoft déclara que *Pathfinder* était "a success" pour par la suite promettre 4000 ordinateurs usagés à la Namibie, sur ce nombre, 1300 ont été livrés. L'école de Katima Mulilo en reçut 20, le directeur de l'école, Fias Geel, affirma au sujet des ordinateurs reçus que "all but four were broken". Un autre directeur d'école de la région, Paul Damaseb, affirma qu'aucun de ses 565 étudiants ne pouvait utiliser les ordinateurs "because of a server crash". Par la suite, Microsoft admit que l'expérience de *PathFinder* était un processus d'apprentissage "valuable", ce qui n'empêcha pas le gouvernement de la Namibie de stopper l'action des professeurs de ses écoles qui installaient Linux pour promettre 200 ordinateurs et finalement n'en livrer que 55, "all containing Microsoft software, says a person familiar with the matter".

PathFinder et Unlimited Potential

Depuis, avec le succès limité, aux yeux de Microsoft, de *PathFinder*, la firme a lancé un autre programme à la conquête du marché africain, *Unlimited Potential*. Bien que trop récent pour pouvoir le juger, notons cependant que les éléments avec lesquels Microsoft présente *Unlimited Potential* sont

fondamentalement les mêmes qu'avec *Pathfinder*, soit à l'aide d'un vocabulaire positif portant sur les engagements Microsoft à l'égard de l'avancement des Africains ou encore des phrases creuses comme "training to its next generation of citizens", pour être bien certains qu'ils ne connaissent de l'informatique que les produits Windows. La seule différence entre les deux programmes de mise en marché est que maintenant Microsoft légitimise son action avec l'appui reçu par l'Onu^[32] et l'Unesco.

La firme clame en effet qu'elle veut "supports and accelerates Africa's progress toward the Millennium Development Goals"^[33]. Quand Microsoft affirme : "... we are working to enable sustained social and economic opportunity for everyone"^[34], il serait plus juste de lire qu'ils travaillent pour le profit, comme n'importe quelle entreprise privée, la satisfaction des clients ou la fonctionnalité des produits n'a pas d'importance, pour autant que les clients paient.

Cela dit, face à la critique, Microsoft par l'intermédiaire de son responsable pour le continent africain, M.Diarra, tente de faire croire qu'il ne s'agit que d'un problème de communication, "... it's sad that sometimes reality has a hard time catching up with perception ... we are competing respectfully and openly; you can verify that everywhere", il rajoute comme pour marteler le message à propos des actions de Microsoft en Afrique "we always try to empower those communities"^[35].

Cela dit, en plus de ce qui est documenté, comme la corruption en Namibie, ce qui est douteux comme le fait qu'une entreprise affirme avoir à coeur le bien-être des plus exploités de la planète au cours des derniers siècles, comme si Microsoft n'agissait pas accord avec la continuité historique des rapports nord-sud, il y a ce qui est étrangement circonstanciel. Par exemple, en recoupant les informations

vagues^[36] disponibles sur le site de la Bill & Melinda Gates Foundation et les pays dans lesquels il y a moyen de savoir avec assurance que Microsoft travaille^[37], on arrive à la conclusion qu'environ le deux tiers des pays où la fondation est active sont des pays où Microsoft l'est aussi.

Conclusion

En 2007, l'ampleur du désastre se mesurait, selon les affirmations officielles de Microsoft, par la conquête de "15 African countries: Angola, Burkina Faso, Gabon, Ghana, Kenya, Madagascar, Mozambique, Namibia, Nigeria, Rwanda, Senegal, Seychelles, Uganda, Botswana and South Africa, and to date has trained 200,000 teachers and reached 21 million students"^[38]. C'est 21 millions de personnes, en plus des fonctionnaires des différentes administrations publiques africaines, que Microsoft a placées sous son contrôle. Il s'agit ici d'une forme lourde de dépendance au sentier, un sentier par ailleurs, sombre, sinueux et vaseux, où s'en sortir requière pour une société des coûts supérieurs à ce qu'aurait été l'investissement initial de l'éviter.

En faisant le choix des logiciels propriétaires de Microsoft au détriment des logiciels libres et gratuits GNU/Linux, les pays africains choisissent de payer pour un produit dont la qualité est plus que douteuse au niveau de l'efficacité informatique et carrément incertaine en ce qui a trait à la sécurité des informations gérées. De plus, ces pays n'auront pas le choix de payer pour les autres logiciels, comme des antivirus qui sont nécessaires avec Windows, ou payeront en temps, puisque Windows est impérativement plus lent que Linux, et ainsi de suite.

Bref, les logiciels propriétaires ne peuvent qu'être un mauvais choix pour toutes les administrations publiques et spécialement pour celles des pays en voie de développement, qui n'ont pas d'argent. Selon la formule rependue sur les

blogues portant sur le sujet, « l'Afrique a déjà assez de problèmes comme ça, n'y ajoutez pas Microsoft" »^[39]. Clairement, entre la dépendance que leur offre Microsoft et l'indépendance que leur offre Linux, les Africains et leurs gouvernements auraient tout avantage à choisir l'indépendance.

En conclusion, quand Microsoft parle de Windows comme d'un système d'exploitation, la firme a entièrement raison et est pour une fois honnête, car c'est tout ce que c'est : un système d'exploitation.

Notes

[1] Crédit photo : [One Laptop per Child](#) (Creative Commons By)

[2] Le terme *hacker* a une connotation négative depuis le milieu des années 80. Le terme se référait plutôt à ce qu'il est convenu d'appeler un bidouilleur. L'industrie informatique en générale doit beaucoup à ses *hackers*, que l'on pense seulement aux fondateurs de Apple ou au célèbre Captain Crunch. Ce dernier, John Drapper de son vrai nom, découvrit qu'un jouet contenu dans une boîte de céréales émettait exactement la même fréquence que celle utilisée par AT&T pour indiquer qu'une ligne de téléphone est disponible, ce qui lui permit de faire des appels sans payer. Il inventa par après la *blue box*, un générateur de fréquences avec laquelle il testa les limites du système téléphonique de AT&T. Résultat, les compagnies de téléphone durent revoir à la hausse la sécurité de leurs réseaux de télécommunications.

[3] La définition de Statitics Canada au sujet de la fracture numérique, parue dans l'introduction d'un document de recherche intitulé *The Digital Divide in Canada*, est particulièrement pertinente : "Commonly understood as the gap between ICT 'haves' and 'have-nots', it serves as an umbrella term for many issues, including infrastructure and access to ICTs, use and impediments to use, and the crucial role of ICT

literacy and skills to function in an information society.”
ICT réfère à “information and communications technologies”.

[4] Les statistiques de l’ONU sont à ce sujet très claires. Aucun calcul n’est nécessaire pour constater qu’il y avait plus d’ordinateurs par 100 habitants aux États-Unis ou au Canada il y a 20 ans qu’il y en a maintenant par 100 habitants dans les pays africains. Concernant le nombre d’habitants qui accèdent à internet, les données de l’ONU, toujours par 100 habitants, nous indiquent que le niveau d’accès à internet est actuellement en Afrique ce qu’il était il y a 15 ans aux États-Unis et au Canada. Voir *Millennium Development Goals Indicators, Internet users per 100 population et Personal computers per 100 population*.

[5] En septembre dernier, une compagnie sud-africaine, Durban IT a testé la vitesse du réseau de Telkom, le plus gros fournisseur d’accès internet en Afrique du Sud. Ils ont, au même moment, lancé un transfert de 4Gb sur le réseau ADSL de Telkom tout en relâchant un pigeon sur lequel était attaché une clé usb de 4Gb. “Winston the pigeon took two hours to carry the data 60 miles – in the same time the ADSL had sent 4% of the data”. Source : BBC, 10 septembre 2009.

[6] Le *Rapport sur le commerce électronique et le développement* de la Cnuced en 2003 nuance avec les propos suivants : « Les logiciels libres ne devraient pas différer. Ils sont un moyen différent d’élaborer, de préserver et de modifier les règles qui régissent les flux d’information. Ils bouleversent la conception que l’on a de l’écriture de logiciels ? des personnes habilitées à les modifier et sous quelles conditions ? ainsi que des libertés et des responsabilités y afférentes. Ils donnent aux peuples et aux nations non seulement la possibilité, mais aussi, de manière plus importante, le pouvoir de gérer eux-mêmes le développement des TIC. » p.21.

[7] Il est nécessaire ici de noter, sans entrer dans les

détails, qu'il existe plusieurs types de licences concernant les logiciels libres. Autrement dit, il y a des schismes au sein de la communauté des logiciels libres concernant certaines nuances à propos des droits d'auteurs des logiciels libres. Loin de nous l'idée d'entrer dans ce débat, la définition des logiciels libres qui sera utilisée est celle qui est la moins restrictive possible, soit tout ce qui est disponible sans payer ou enfreindre les droits d'auteurs des fabricants de logiciels. À titre d'exemple seulement, il est impossible d'écouter un fichier *mp3* ou d'écrire ce texte en Times New Roman, comme le requière le Département de science politique, sur Linux sans enfreindre des lois de propriétés intellectuelles. La définition orthodoxe du logiciel libre définit par Richard Stallman et la Free Software Foundation se lit comme suit : « L'expression « Logiciel libre » fait référence à la liberté pour les utilisateurs d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier, de modifier et d'améliorer le logiciel ». La définition complète est disponible à <http://www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html>.

[8] Le phénomène de l'enfermement propriétaire est bien connu et pas seulement dans le domaine informatique. Dans ce domaine précis, l'UNESCO définit le mécanisme du *Vendor Lock-In* comme étant le fait que "While the software industry will continue to innovate, some product categories are reaching maturity and users should not be driven to pay for new features and product versions that have minimal impact on their needs".

[9] Cette année là, le logiciel libre est devenu pour l'UNESCO une partie du patrimoine mondial : "Moreover, free software gives independence, from governments, from companies, from political groups, etc. And better, an economical independence: it isn't plagued by compulsory profit. In fact, Free software is already the heritage of mankind, in the common sense".

[10] Richard Stallman, 2003. *UNESCO and Free Software*. Disponible dans les archives des communications de l'UNESCO.

[11] Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), 2003. *Rapport sur le commerce électronique et le développement*. p.21.

[12] Citations et information depuis un article de Marc Cherki, parut dans Le Figaro le 17 novembre 2004, *Microsoft devient partenaire de l'Unesco*.

[13] Citation depuis un article de Capucine Cousin, parut dans Les Echos le 17 novembre 2004, *L'Unesco compte sur le privé pour former les enseignants aux nouvelles technologies*.

[14] À ce sujet, on peut prendre pour exemple le fait que les documents statistiques de l'ONU soient disponibles en 3 formats Microsoft Office Excel, XML et CVS. Les deux derniers sont des formats textes standards, mais qui ne peuvent être lus sans quelques contorsions ou connaissances informatiques précises. Le format Excel quant à lui est propriétaire, c'est-à-dire qu'il faut avoir acheté un programme pour le lire les informations qu'il contient. L'ONU ne fournit malheureusement rien en format OpenOffice, qui aurait le mérite de pouvoir être lu correctement, facilement et sans devoir payer pour le logiciel. Il n'y a bien sûr pas de lien direct entre cette observation et les liens qui unissent Microsoft et l'Unesco depuis 2004, cependant, ça permet de constater l'incompréhension de la question des logicielles de la part de l'ONU.

[15] April, acronyme de l'Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre.

[16] Selon un article d'Yves Drothier, dans le Journal du Net, 26 novembre 2004.

[17] Fondateur de l'April et président de la Fondation des logiciels libres (Free Software Foundation, branche française) de 2004 à 2007.

[18] Président de l'Institut national de technologie et de

l'information du Brésil.

[19] Langue parlée par 10 millions de personnes en Ouganda.

[20] Sérgio Amadeu da Silveira, Benoît Sibaud et Frédéric Couchet. 5 janvier 2005, La Libération. *Bill Gates à la conquête du sud : Le partenariat entre Microsoft et l'Unesco risque d'assujettir les pays en développement.*

[21] Les auteurs mentionnent sur ce point qu'en 2000, un rapport de la Délégation des affaires stratégiques du ministère français des Armées mentionnait, prudemment et sans accusé directement, la *collusion* entre la National Security Agency (NSA) et Microsoft. Aussi en 2004, un « rapport parlementaire sur l'intelligence stratégique ... soulignait les mêmes dangers attachés au logiciel propriétaire en matière de dépendance informationnelle ».

[22] *Declaration of Independence: The LiMux Project in Munich.* Ville de Munich, 2008.

[23] Citation complète : "End systems must be able to enforce the separation of information based on confidentiality and integrity requirements to provide system security. Operating system security mechanisms are the foundation for ensuring such separation. Unfortunately, existing mainstream operating systems lack the critical security feature required for enforcing separation: mandatory access control. As a consequence, application security mechanisms are vulnerable to tampering and bypass, and malicious or flawed applications can easily cause failures in system security". Depuis le site de la National Security Agency, <http://www.nsa.gov/research/selinux/>.

[24] Il est de notoriété publique que des agents de la NSA travaillent chez Microsoft, eux affirment que c'est pour renforcer la sécurité des produits de Microsoft, il y a naturellement lieu d'en douter. L'affaire éclata en septembre 1999, quand une mystérieuse clé de cryptage nommé `_NSAKEY` fut

découverte dans Windows NT4, puis dans Windows 95, 98 et 2000. On peut lire sur le site de CNN "Microsoft operating systems have a backdoor entrance for the National Security Agency, a cryptography expert said ... but the software giant denied the report and other experts differed on it". Il n'y a donc rien de certain en ce sens, mais Microsoft a par la suite été incapable d'expliquer de manière convaincante ce qu'était cette *_NSAKEY*.

[25] Ingrid Marson, 18 octobre 2005, *Microsoft: Africa doesn't need free software*.

[26] Nancy Gohring, 25 septembre 2008, PC World, *Microsoft's Africa Chairman Tackles Access Problems*.

[27] À titre indicatif, rappelons que Microsoft a été condamnée par l'Union européenne en février 2008 à payer 899 millions d'euros, qui « s'ajoutent à une première amende de 497 millions d'euros donnée à Microsoft en mars 2004 pour « abus de position dominante » ». Selon un article paru dans *Branchez-Vous!*, le site qui s'occupe des nouvelles technologiques pour *Le Devoir*. Si Microsoft agit de telle manière dans un marché lourdement réglementé, il est possible d'imaginer ce qu'il fait sur un continent comme l'Afrique où les États sont faibles.

[28] *Microsoft Battles Low-Cost Rival for Africa*, 28 octobre 2008, *The Wall Street Journal*.

[29] Extrait de l'article : "In Nigeria, Microsoft proposed paying \$400,000 last year under a joint-marketing agreement to a government contractor it was trying to persuade to replace Linux with Windows on thousands of school laptops. The contractor's former chief executive describes the proposal as an incentive to make the switch – an interpretation Microsoft denies."

[30] Toujours du même article de Stecklow : "Some of Africa's poorest countries also have discovered that they can't meet

the terms of a special \$3 Windows package for "underserved" students around the world, announced last year by Microsoft Chairman Bill Gates."

[31] Pour 3\$, les étudiants africains obtiennent les logiciels suivants Microsoft Learning Essential 2.0, Microsoft Math 3.0, Microsoft Office, Windows Live Mail, qui est en fait Hotmail et Windows XP Starter Edition. Cette version de Windows est conçue pour les ordinateurs peu puissants et limite plus que ne le fait la version normale de Windows XP ce que les utilisateurs peuvent faire avec leurs ordinateurs. Autrement dit, c'est le meilleur moyen d'handicaper un étudiant, surtout que le terme "Starter" signifie implicitement que ce n'est qu'un début, qu'une fois formés avec les produits Microsoft et en fonction de ceux-ci, ils devront payer pour obtenir la version normale des systèmes d'exploitation de Microsoft. Il est à noter que des distributions Linux spécialisées dans l'éducation existent, par exemple EduLinux conçue entièrement au Québec, à l'Université de Sherbrooke. Plus populaire, il y a Edubuntu, qui est disponible dans de multiples langues. Edubuntu est devenue la norme dans tous les ordinateurs des écoles primaires et secondaires de la République de Macédoine, cette distribution Linux serait définitivement meilleure pour les étudiants africains que Windows XP Starter Edition.

[32] United Nations Press Release : *United Nations hosts launch of Microsoft Programmes*. Extrait : "Amir Dossal, Executive Director of the United Nations Office for Partnerships, and Akhtar Badshah, Senior Director of Community Affairs, Microsoft Corp., welcomed participants. Mr. Dossal underscored that public-private partnerships were the key to the achievement of the Millennium Development Goals."

[33] Microsoft, *Realizing Unlimited Potential in Africa*, 2009.

[34] Microsoft, *Microsoft Unlimited Potential Enables Social and Economic Opportunity*, 2009.

[35] Alka Marwaha, BBC News, *The hi-tech battle for Africa*, 2009.

[36] La plupart des liens sur la carte de l'Afrique ne fonctionnent pas, de plus les liens sont parfois situés sur des frontières.
<http://www.gatesfoundation.org/regions/Pages/default.aspx?4#/?action=region&id=africa>

[37] Angola, Burkina Faso, Gabon, Ghana, Égypte, Kenya, Madagascar, Mozambique, Namibie, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Ouganda, Botswana et Afrique du Sud.

[38] Microsoft, *Unlimited Potential Engagement in Africa*, 2007.

[39] J'ignore de qui est cette citation, elle se retrouve en anglais avec quelques variantes sur plusieurs blogues et forums de discussion. Il s'agit cependant de ma traduction.

Quand la Francophonie soutient le logiciel libre en Afrique

En septembre 2006, la francophonie réunie à Bucarest par l'[OIF](#) proposait sur le site officiel de l'évènement un très intéressant article intitulé [Le choix des logiciels libres](#), que nous avons reproduit ci-dessous.

Il n'est donc pas étonnant mais tout à fait réjouissant de les retrouver dans ce petit reportage réalisé à Niamey au Niger par [TV5 Québec Canada](#).

« Cette formation, qui va durer une semaine, permettra à une trentaine de nigériens issus de différents secteurs d'activités, l'administration publique en général, le secteur de l'éducation, le secteur privé, de bénéficier d'une formation de pointe en environnement libre. »



-> La [vidéo](#) au format webm

Le choix des logiciels libres

[URL d'origine du document](#)

Conformément aux Conférences ministérielles sur la culture (Cotonou, 2001) et sur la société de l'information (Rabat, 2003), la Francophonie favorise le développement, la diffusion et l'usage de logiciels libres...

La Francophonie favorise le développement, la diffusion et l'usage de logiciels libres pour éviter que les pays en développement ne se trouvent en situation de dépendance technologique vis-à-vis d'un fournisseur.

La liberté de choix technologique défendue par la Francophonie vise à favoriser une appropriation réelle et maîtrisée des technologies. Mettre en commun le savoir, le faire évoluer librement, l'enrichir par une dynamique collaborative et répondre ainsi au besoin légitime de tous de participer pleinement à l'édification de la société de l'information sont le fondement même du concept des logiciels libres.

L'expression « logiciel libre » fait référence à la liberté pour les utilisateurs d'exécuter le programme, d'étudier son fonctionnement et de l'adapter à leurs besoins, de redistribuer des copies, d'améliorer le programme et de publier les améliorations pour en faire profiter toute la communauté. Le choix de l'utilisation de normes et de standards ouverts permet d'éviter des incompatibilités techniques pouvant conduire à des pertes de données publiques.

Il s'oppose à toute restriction des échanges et encourage la diversité d'expression. Beaucoup plus qu'une solution technique, il défend le libre accès aux savoirs. Grâce à leur faible coût d'opération et surtout aux principes de liberté et de partage qu'ils sous-tendent, les logiciels libres représentent une opportunité pour soutenir le développement durable des pays francophones du Sud.

L'[OIF](#) a donc soutenu l'organisation des Rencontres africaines du logiciel libre (respectivement du 4 au 7 octobre à Ouagadougou et du 19 au 21 octobre à Libreville). Les Rencontres mondiales 2005 sur les logiciels libres de Dijon (France, 5-9 juillet) ont également été soutenues, ainsi que le 7e Forum international du logiciel libre de Porto Alegre (Brésil, 19-22 avril 2006).

L'[AUF](#), en partenariat avec l'[Association francophone des utilisateurs de Linux et logiciels libres](#), a mis en place un réseau de centres Linux et logiciels libres fondé sur le développement et l'utilisation de solutions technologiques et pédagogiques ouvertes dans les pratiques d'enseignement, de recherche ou de communication. Ces centres sont basés à Antananarivo, Bamako, Chisinau, Dakar, Hanoi et Rabat.

L'[Intif](#) met en place des Laboratoires TIC (Labtict), véritables espaces collectifs mutualisés servant de cadre à la démultiplication des transferts de compétences au niveau national, en associant les acteurs des secteurs public, privé et associatif. Les Labtict permettent ainsi de faire des formations tout en créant un environnement matériel et logiciel permettant aux stagiaires de poursuivre et de consolider leurs acquis de manière continue. Ces actions de formation favorisent une appropriation technologique réelle qui peut servir de base à une industrie nationale numérique. En 2006, 15 laboratoires sont en place auprès de partenaires locaux dans les pays en développement : Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Laos, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo,

Vietnam.

Fracture et solidarité numériques, par Jean-Pierre Archambault

Rien de tel pour aborder la rentrée scolaire qu'un excellent article de synthèse de [notre ami Jean-Pierre Archambault](#) qui réunit ici deux de ses sujets favoris : le logiciel libre et la place de l'informatique à l'école.



Il est intéressant de noter que l'auteur a associé dans le titre les termes « fracture » et « solidarité », sachant bien que le logiciel, les contenus et les formats libres et ouverts apportent non seulement une réponse au premier mais développent et favorisent le second^[1].

Un article un peu long pour un format blog mais qui vaut le coup ! Pour vous donner un ordre d'idée il correspond à deux cents messages Twitter que l'on parcourerait en enfilade ☐

Fracture et solidarité numériques

[URL d'origine du document](#)

*Jean-Pierre Archambault – septembre 2009 – Association EPI
Licence Creative Commons By-Nd*

Le thème de la fracture numérique est solidement installé dans

le paysage des débats sociétaux. La nécessité de la réduire prend des allures de consensus : acceptons-en l'augure. Une raison de fond à cela : la place sans cesse croissante de l'informatique dans tous les secteurs de la société, et les enjeux qui y correspondent. La fracture numérique ce sont les inégalités d'accès aux réseaux, aux contenus entre le Nord et le Sud, ainsi qu'au sein des pays développés. Ce sont aussi les inégalités en terme de maîtrise conceptuelle du numérique. Nous examinerons ces problématiques. Le libre, désormais composante à part entière de l'industrie informatique, a permis de constituer au plan mondial un bien commun informatique, accessible à tous. Nous verrons donc pourquoi il est intrinsèquement lié à la lutte contre la fracture numérique, et donc à la solidarité numérique, avec son approche, transposable pour une part à la production des autres biens informationnels, ses réponses en matière de droit d'auteur. Comme le sont également les formats et les standards ouverts. Et nous rappellerons que dans la société de la connaissance, la « matière grise » et l'éducation jouent, on le sait, un rôle décisif.

Le numérique partout

Le numérique est partout, dans la vie de tous les jours, au domicile de chacun, avec l'ordinateur personnel et l'accès à Internet ; dans l'entreprise où des systèmes de contrôle informatisés font fonctionner les processus industriels. Ses métiers, et ceux des télécommunications, occupent une place importante dans les services. On ne compte plus les objets matériels qui sont remplis de puces électroniques. Il y a relativement, et en valeur absolue, de plus en plus de biens informationnels. C'est l'informatique, pour ne prendre que ces exemples, qui a récemment fait faire de très spectaculaires progrès à l'imagerie médicale et qui permet ceux de la génétique. Elle modifie progressivement, et de manière irréversible, notre manière de poser et de résoudre les questions dans quasiment toutes les sciences expérimentales ou

théoriques qui ne peuvent se concevoir aujourd'hui sans ordinateurs et réseaux. Elle change la manière dont nous voyons le monde et dont nous nous voyons nous-mêmes. L'informatique s'invite aussi au Parlement, ainsi on s'en souvient, en 2006, pour la transposition de la directive européenne sur les Droits d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), suscitant des débats complexes où l'exercice de la citoyenneté rimait avec technicité et culture scientifique. Et plus récemment avec la « loi Hadopi ».

La fracture numérique

On imagine sans peine que pareille omniprésence de l'informatique signifie des enjeux forts, économiques notamment. Que tous ne soient pas sur un pied d'égalité, loin s'en faut, face aux profondes mutations que le numérique engendre ne saurait a priori surprendre. Cela vaut, à plus ou moins grande échelle, pour tous les pays. Il y a beaucoup de fractures : sanitaires, alimentaires... Culturelles aussi. Ainsi concernant la maîtrise de sa langue maternelle. Ainsi la fracture mathématique, qui serait bien plus grave encore s'il n'y avait pas un enseignement de culture générale mathématique tout au long de la scolarité. Si l'interrogation sur « la poule et l'oeuf » est éternelle, on peut penser qu'« il est certain que la fracture numérique résulte des fractures sociales produites par les inégalités sur les plans économique, politique, social, culturel, entre les hommes et les femmes, les générations, les zones géographiques, etc. »^[2].

Un problème d'accès

La fracture numérique tend à être perçue, d'abord et surtout, comme un problème d'accès : les recherches sur Internet avec son moteur préféré ne laissent aucun doute à ce sujet. Il y a ceux pour qui il est possible, facile de disposer d'ordinateurs connectés au réseau mondial, et les autres. C'est vrai pour le monde en général, et la France en

particulier. En juin 2008, présentant « ordi 2.0 », plan anti-fracture numérique, Éric Besson rappelait qu'« être privé d'ordinateur aujourd'hui pour les publics fragiles, c'est être privé d'accès à l'information, à la culture, à l'éducation, aux services publics, donc être exposé à un risque accru de marginalisation ». Un premier volet de son plan, qui confirmait la possibilité prévue par la loi de finances 2008, permettait aux entreprises de donner leurs ordinateurs inutiles, mais en état de marche, à leurs salariés, sans charges sociales ni fiscales. Un deuxième volet visait à favoriser la création d'une filière nationale de reconditionnement, de redistribution et de retraitement des ordinateurs, ainsi que la mise en place d'un « label de confiance », garantissant un matériel en état de fonctionnement et vendu à très bas prix.

La fracture numérique a une dimension géographique. De ce point de vue, la question de l'accès égal aux réseaux est primordiale. Une politique d'aménagement du territoire ne peut que s'en préoccuper. Avec l'objectif de « démocratiser le numérique en accélérant le déploiement des infrastructures », la décision 49 du Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française, sous la présidence de Jacques Attali^[3], consistait en la « garantie d'une couverture numérique optimale en 2011 ». La décision 51, « faciliter l'accès de tous au réseau numérique » correspondait à l'objectif de réduire les fractures numériques, dont il était dit qu'« elles recouvrent la fracture sociale ». Elle proposait d'« accélérer le taux d'équipement en ordinateurs dans les foyers et TPE/PME avec un objectif d'équipement de 85 % en 2012, au moyen notamment de donations des PC usagés, de soutiens spécifiques aux étudiants, et microcrédit social ».

Pour le World Wide Web consortium qui, le 28 mai 2008, lançait un groupe d'intérêt web mobile pour le développement social (MW4D), « les technologies mobiles peuvent ouvrir aux plus

pauvres des accès à des services d'informations essentiels comme les soins de santé, l'éducation, les services administratifs »^[4].

L'accès à Internet, un bien commun

Le problème de l'accès est bien réel. De l'accès à Internet, tel qu'il a été créé et a fonctionné jusqu'à maintenant, et qu'il faut préserver. En effet, Internet est, en lui-même, un bien commun accessible à tous, une ressource sur laquelle n'importe quel usager a des droits, sans avoir à obtenir de permission de qui que ce soit. Son architecture est neutre et ouverte. Le « réseau des réseaux » constitue un point d'appui solide dans la lutte contre la fracture numérique^[5].

Internet repose sur des standards ouverts de formats de données (HTML pour écrire des pages web) et de protocoles de communication (TCP/IP, HTTP). Il fonctionne à base de logiciels libres : Apache, SendMail, Linux... Il est donc impossible de verrouiller le réseau par la pratique du secret. Les logiciels libres contribuent à construire une plate-forme neutre. Ils la protègent par des licences comme la GPL et la diffusion du code source, garantissant aux développeurs qu'elle le restera dans l'avenir.

Les logiciels et les contenus numériques

Si l'accent est mis, à juste titre, sur la nécessité de disposer d'un ordinateur pour accéder au monde du numérique^[6], les discours sont en général plus « discrets » sur le système d'exploitation. Or, sans système d'exploitation, que les acheteurs ont encore trop souvent l'impression de ne pas payer même lorsqu'il est « propriétaire », pas de machine qui fonctionne.

La fracture numérique, c'est aussi les inégalités d'accès aux logiciels et aux contenus, les régimes de propriété intellectuelle qui entravent leur circulation, leur

production. Il y a désormais deux informatiques qui coexistent : libre et propriétaire. Des contenus numériques sous copyright mais aussi sous licences Creative Commons. Ces approches diffèrent sensiblement, sont quasiment antinomiques. Le débat sur leurs « mérites » respectifs, et les choix à opérer, se situe de plain-pied dans la problématique de la fracture numérique. Il peut arriver qu'il en soit absent, les deux « protagonistes » n'étant pas explicitement nommés. Cela étant, la Conférence « Repenser la fracture numérique » de l'Association for Learning Technology, dans une vision multidimensionnelle de la fracture numérique, posait la question « Open or proprietary ? »^[7]. Une question qui mérite effectivement d'être posée.

Ce fut le cas à l'Université d'été de Tunisie qui s'est déroulée à Hammamet, du 25 au 28 août 2008^[8]. Organisée par le Fonds Mondial de Solidarité Numérique (FSN)^[9] et par l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA), elle était consacrée au thème de « La solidarité numérique au service de l'enseignement ». À son programme figuraient notamment les usages du TBI (Tableau blanc interactif), la création de ressources pédagogiques par les enseignants « auto-producteurs » et le rôle des communautés d'enseignants, les problématiques de droits d'auteur. Un atelier, qui portait sur les ressources pédagogiques des disciplines scientifiques et techniques des lycées, a fait différentes propositions dont l'une essentielle aux yeux de ses participants, qui affirme que les logiciels et les ressources pédagogiques utilisés et produits doivent être libres. Les standards et les formats de données doivent être ouverts^[10]. Trois raisons ont motivé cette proposition : les coûts, le caractère opérationnel de la production collaborative de contenus pédagogiques, et le fait que les modalités de réalisation et les réponses du libre en terme de propriété intellectuelle sont en phase avec la philosophie générale d'un projet de solidarité numérique, à savoir

partage, coopération, échange.

Le projet RELI@, « Ressources en ligne pour institutrices africaines », est destiné à améliorer la qualité de l'enseignement dans les pays du Sud par l'utilisation des outils et contenus numériques. Il repose sur des logiciels et ressources libres. Il a tenu son premier atelier à Dakar, du 22 au 24 octobre 2008^[11]. Un « Appel de Dakar » a été lancé pour la production panafricaine de ressources pédagogiques numériques libres.

L'Unesco prime le libre

En 2007, l'association Sésamath^[12] a reçu le 3e prix UNESCO (sur 68 projets) sur l'usage des TICE^[13]. Pour le jury, Sésamath est « un programme complet d'enseignement des mathématiques conçu par des spécialistes, des concepteurs et près de 300 professeurs de mathématiques ». Il a été récompensé « pour la qualité de ses supports pédagogiques et pour sa capacité démontrée à toucher un large public d'apprenants et d'enseignants ».

« Remerciant particulièrement la commission française pour l'UNESCO qui a soutenu officiellement sa candidature », l'association Sésamath a vu dans l'obtention de ce prix « l'ouverture d'une nouvelle ère pour son action, vers l'internationalisation et plus particulièrement encore vers l'aide au développement ». Elle a ajouté : « Que pourrait-il y avoir de plus gratifiant pour des professeurs de Mathématiques que de voir leurs productions coopératives libres (logiciels, manuels...) utilisées par le plus grand nombre et en particulier par les populations les plus défavorisées ? C'est vrai dans toute la Francophonie... mais de nombreuses pistes de traductions commencent aussi à voir le jour. »^[14]

Les deux lauréats 2007 étaient le Consortium Claroline^[15] et

Curriki^[16]. Claroline, représenté par l'Université Catholique de Louvain, en Belgique, fournit à quelque 900 établissements répartis dans 84 pays une plate-forme « open source », sous licence GPL, en 35 langues. Claroline offre une série d'outils pédagogiques interactifs et centrés sur l'apprenant. C'est un modèle de réseau et de communauté qui met en relation des apprenants, des enseignants et des développeurs du monde entier. Créée en 2004 par Sun Microsystems, Curriki est une communauté mondiale qui se consacre à l'éducation et à la formation. Elle a désormais le statut d'organisme à but non lucratif. Elle fournit un portail Internet, un ensemble d'outils et de services aux utilisateurs grâce auxquels chacun peut librement concevoir, regrouper, évaluer et enrichir les meilleurs programmes d'enseignement, ce qui permet de répondre aux besoins de toutes les classes d'âge et de toutes les disciplines. Curriki a ainsi créé une communauté très vivante composée d'enseignants, d'apprenants, de ministères de l'Éducation, d'établissements scolaires et d'organisations publiques et privées.

L'UNESCO a ainsi mis à l'honneur des démarches éducatives fondées sur le libre, logiciels et ressources.

Parmi les avantages du libre

Parmi les avantages du libre, bien connus, il y a des coûts nettement moins importants. Si libre ne signifie pas gratuit, on peut toujours se procurer une version gratuite d'un logiciel libre, notamment en le téléchargeant. Une fantastique perspective quand, organisée au niveau d'un pays, la diffusion d'un logiciel libre permet de le fournir gratuitement à tous, avec seulement des coûts de « logistique » pour la collectivité mais une économie de licences d'utilisation à n'en plus finir.

Partage-production collaborative-coopération sont des maîtres mots de la solidarité numérique qui supposent des modalités de propriété intellectuelle qui, non seulement, favorisent la

circulation des ressources numériques et les contributions des uns et des autres mais, tout simplement l'autorisent. La réponse est du côté de la GPL et des Creative Commons.

L'on sait la profonde affinité entre libre et standards et formats ouverts. Or, par exemple, les documents produits par un traitement de texte lambda doivent pouvoir être lus par un traitement de texte bêta, et réciproquement. La coopération et l'échange sont à ce prix. Il s'agit là d'une question fondamentale de l'informatique et de la fracture numérique. Tout citoyen du monde doit pouvoir avoir accès à ses données, indépendamment du matériel et du logiciel qu'il utilise. De plus en plus de biens informationnels ont une version numérisée. L'enjeu est d'accéder au patrimoine culturel de l'humanité, de participer à sa production, d'être un acteur à part entière du partage et de la coopération.

Avec le libre, chaque communauté peut prendre en main la localisation/culturisation qui la concerne, connaissant ses propres besoins et ses propres codes culturels mieux que quiconque. Il y a donc, outre une plus grande liberté et un moindre impact des retours économiques, une plus grande efficacité dans le processus, en jouant sur la flexibilité naturelle des créations immatérielles pour les adapter à ses besoins et à son génie propre. C'est aussi plus généralement ce que permettent les « contenus libres », c'est-à-dire les ressources intellectuelles – artistiques, éducatives, techniques ou scientifiques – laissées par leurs créateurs en usage libre pour tous. Logiciels et contenus libres promeuvent, dans un cadre naturel de coopération entre égaux, l'indépendance et la diversité culturelle, l'intégration sans l'aliénation.

Les logiciels (et les ressources) libres, composante à part entière de l'industrie informatique, ne peuvent qu'avoir une place de choix dans la lutte contre la fracture numérique. Sans pour autant verser dans l'angélisme. Entre les grands groupes d'acteurs du libre (communautés de développeurs,

entreprises, clients comme les collectivités), dont les motivations et ressorts sont divers, il existe des conflits et des contradictions. Des dérives sont possibles, comme des formes de travail gratuit. Mais au-delà des volontés des individus, il y a la logique profonde d'une façon efficace de produire des contenus de qualité^[17].

L'accès à la culture informatique

Dans un texte de l'UNESCO, TIC dans l'éducation^[18], il est dit que « l'utilisation des TIC dans et pour l'éducation est vue maintenant dans le monde entier comme une nécessité et une opportunité. ». Les grandes questions sur lesquelles l'UNESCO se concentre en tant que « qu'expert et conseiller impartial » sont : « Comment peut-on employer les TIC pour accélérer le progrès vers l'éducation pour tous et durant toute la vie ? (...) En second lieu, les TIC, comme tous les outils, doivent être considérées en tant que telles, et être employées et adaptées pour servir des buts éducatifs. » Elle revendique que « l'initiation à l'informatique soit reconnue comme une compétence élémentaire dans les systèmes d'enseignement »^[19].

Le numérique, ce sont des outils conceptuels, des abstractions, une discipline scientifique et technique en tant que telle. Au service des autres disciplines, comme le sont les mathématiques. L'ordinateur est une prothèse du cerveau, dont on se sert d'autant plus intelligemment qu'on en connaît l'« intelligence »^[20]. La fracture numérique ne serait-elle pas aussi (d'abord ?) une fracture culturelle, qui ne concerne pas que le Sud ? D'ailleurs, ne parle-t-on pas fréquemment de l'« accès » à la culture ?

« L'utilisation d'un outil, si fréquente et diversifiée soit-elle, ne porte pas en elle-même les éléments qui permettent d'éclairer sa propre pratique. »^[21] « Comment en effet procéder à une recherche d'information efficace lorsque l'on n'a aucune

connaissance du mode de fonctionnement de l'instrument utilisé ? »^[22] Or, une enquête menée auprès de 640 000 utilisateurs de l'internet en France en 2001 avait montré que 87 % d'entre eux ne savaient pas se servir d'un moteur de recherche^[23]. « Depuis que "l'homo faber" fabrique des outils et s'en sert, une bonne intelligence de l'outil est considérée comme nécessaire pour une bonne utilisation, efficace, précise et raisonnée : plus on en sait quant aux possibilités de réglage et aux conditions d'utilisation mieux cela vaut, partout. Il n'y aurait que l'informatique qui échapperait à cette règle et où l'ignorance serait un avantage ! »^[24].

Partout dans le monde, lutter véritablement contre la fracture numérique suppose de donner à tous les élèves les fondamentaux scientifiques du domaine^[25]. L'objectif est la maîtrise de ces instruments intellectuels d'un type nouveau. Elle n'est pas vraiment aisée et nécessite des années d'apprentissage (pour un individu il faut environ 20 ans pour maîtriser l'ensemble des instruments et méthodes liés à l'exercice d'une pensée rationnelle). On voit mal comment la diffusion d'objets matériels permettrait en elle-même de raccourcir les délais d'apprentissage, comment on entrerait dans le monde du numérique, abstrait et conceptuel, sans en faire un objet d'étude.

À l'appui de cette nécessité d'enseignement en tant que tel, le fait que la fracture numérique peut se loger là où on ne l'attend pas. Ainsi pointe-t-on une fracture numérique qui émerge, non plus entre les particuliers, mais entre les entreprises, notamment les plus petites et les plus grandes^[26]. D'un côté « les mieux loties, accompagnées d'une armée de consultants ou naturellement aguerries à ces sujets ». De l'autre « des centaines de milliers d'entreprises qui souhaitent ardemment tirer profit, dès maintenant, des outils à disposition mais qui butent sur la complexité technologique, les tarifications inadaptées, les offres sur ou sous

dimensionnées sans parler des compétences inaccessibles et en voie de raréfaction ». En fait, on voit aujourd'hui émerger « une nouvelle e-aristocratie qui va à l'encontre de la promesse de démocratisation des bénéfices économiques des NTIC (productivité, économie, accessibilité) ».

Dans leur rapport sur l'économie de l'immatériel^[27], Maurice Lévy et Jean-Pierre Jouyet soulignent que, dans l'économie de l'immatériel, « l'incapacité à maîtriser les TIC constituera (...) une nouvelle forme d'illettrisme, aussi dommageable que le fait de ne pas savoir lire et écrire ». Ils mettent en évidence les obstacles qui freinent l'adaptation de notre pays à l'économie de l'immatériel, notamment « notre manière de penser », invitant à changer un certain nombre de « nos réflexes collectifs fondés sur une économie essentiellement industrielle ».

La lutte contre la fracture numérique a bien d'abord une dimension éminemment culturelle. Il s'agit d'un enjeu éducatif majeur, de culture générale scientifique et technique pour tous. D'un défi aussi dont les réponses pour le relever se trouvent d'évidence dans les systèmes éducatifs, dont c'est une des raisons d'être.

Jean-Pierre Archambault

Chargé de mission au CNDP-CRDP de Paris

Notes

[1] Crédit photo : [Ferdinand Reus](#) (Creative Commons By-Sa)

[2] Les politiques de tous les bords, beaucoup d'institutions (Banque Mondiale et le G8, l'Union Européenne, l'UNESCO...) s'emparent de la problématique de la fracture numérique, avec l'objectif affirmé de la résorber. D'autres s'en inquiètent : « Dejà, le fait qu'une telle notion fasse l'objet d'un consensus aussi large, au sein de groupes sociaux qui s'opposent les uns aux autres, donne à penser qu'elle est

scientifiquement fragile. ». Voir La fracture numérique existe-t-elle ?, Éric Guichard, INRIA – ENS.

[3] <http://www.liberationdelacroissance.fr/files...>

[4] http://www.sophianet.com/wtm_article47688.fr.htm

[5] On pourra se référer aux études de Yochai Benkler reprises par Lawrence Lessig dans son remarquable ouvrage *L'avenir des idées*, Presses universitaires de Lyon, 2005. Voir « [Innover ou protéger ? un cyber-dilemme](#) », Jean-Pierre Archambault, Médialog n°58.

[6] Mais, à trop privilégier dans le discours le nécessaire équipement de tous, il y a le risque de donner à croire que les intérêts des constructeurs ne sont pas loin, en arrière plan de la « noble » lutte contre la fracture numérique.

[7] <http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?no=27124>

[8] <http://www.tunisiait.com/article.php?article=2912>

[9] <http://www.dsf-fsn.org/cms/component/option...>

[10]

http://repta.net/repta/telechargements/Universite_Tunisie...

[11] Premier atelier RELI@ à Dakar : [Appel de DAKAR pour la production panafricaine de ressources pédagogiques numériques libres](#).

[12] <http://sesamath.net>

[13] <http://portal.unesco.org/fr...>

[14] <http://www.sesamath.net/blog...>

[15] <http://www.claroline.net/index.php?lang=fr>

[16] <http://www.curriki.org/xwiki/bin/view/Main/WebHome>

[17] [L'économie du logiciel libre](#), François Élie, Eyrolles,

2008.

[18] http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=2929...

[19] http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=4347...

[20] « [Informatique et TIC : une vraie discipline ?](#) », Jean-Pierre Archambault, Médialog n° 62,

[21] Ordinateur et système éducatif : quelques questions, in Utilisations de l'ordinateur dans l'enseignement secondaire, Jean-Michel Bérard, Inspecteur général de l'Éducation nationale, Hachette Éducation, 1993.

[22] « [La nature du B2i lui permet-elle d'atteindre ses objectifs ?](#) » Jean-François Cerisier, Les dossiers de l'ingénierie éducative n° 55, septembre 2006.

[23] <http://barthes.ens.fr/atelier/theseEG/>

[24] « [Enseigner l'informatique](#) », Maurice Nivat, membre correspondant de l'Académie des Sciences,

[25] Voir : [Le bloc-notes de l'EPI, La formation à l'informatique et aux TIC au lycée / Proposition de programme / Seconde Première Terminale et « Quelle informatique enseigner au lycée ? »](#), Gilles Dowek, professeur d'informatique à l'École Polytechnique, intervention à l'Académie des Sciences du 15 mars 2005.

[26] [Une fracture numérique existe aussi entre les entreprises](#), Vincent Fournoux, Le Journal du Net du 31 juillet 2008.

[27] [L'économie de l'immatériel – La croissance de demain](#), rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel remis à Thierry Breton, Maurice Lévy, Jean-Pierre Jouyet, décembre 2006.

Les pirates somaliens ne téléchargent pas sur Internet

Quel est le point commun entre un adolescent qui récupère puis partage sur eMule le dernier tube à la mode et un bandit somalien sans scrupule écumant la mer à la recherche de navires à aborder puis dérouter contre rançon ?



Vous avez bien entendu deviné : ce sont tous les deux des « pirates ».

Dans la mesure où l'actualité récente est venue nous rappeler qu'il existait encore de « vrais » pirates, on peut légitimement se demander si ce vocable est forcément adapté à notre adolescent^[1] qui serait le premier surpris d'être comparé à de tels individus.

Faut-il enfin arrêter de parler de « piratage » ?

[Is it time to stop using the word 'piracy'?](#)

*Bobbie Johnson – 16 avril 2009 – The Guardian
(Traduction Framalang : Yonnel)*

Faut-il enfin arrêter de parler de « piratage » ? C'est du moins un avis très répandu. Dans l'actualité récente, on a beaucoup parlé à la fois de la piraterie sur les mers et sur les réseaux, une coïncidence venue à point nommé pour faire ressortir les différences marquées entre ces deux phénomènes.

On souligne que les activités des rebelles de l'ère numérique, comme The Pirate Bay, ne pourraient pas être plus éloignées de la violence et de la cruauté des pirates somaliens, affairés dans une succession de batailles sanglantes au large des côtes de l'Afrique orientale.

La dernière remise en question de l'usage du mot « piratage » pour décrire la copie numérique vient de Stephen Dubner, un des auteurs du best-seller *Freakonomics*.

« C'était un nom bien trouvé, au moins au début. Les films, la musique, les jeux, et même les livres piratés – ah ouais, voilà, les hors-la-loi qui volent les institutions, qui créent de la richesse pour tout un chacun », analyse-t-il sur son blog. « Mais depuis ces dernières semaines, avec les attaques des vrais pirates qui ont crû en intensité, en violence et en importance géopolitique, appeler pirates les voleurs du numérique a semblé de moins en moins pertinent et de plus en plus excessif. »

Certains mettent en évidence depuis longtemps cette tension entre les différents usages de ce terme. Richard Stallman, le fondateur de la Free Software Foundation, réputé pour être tatillon sur les mots, a déjà une longue liste d'expressions qui le troublent (dont « libre/gratuit », « créateur » et « écosystème »). Il pense que l'usage du mot piraterie a toujours fait partie de la propagande des éditeurs.

« Ils insinuent que c'est équivalent, d'un point de vue éthique, à l'attaque de navires en pleine mer, à l'enlèvement et au meurtre de passagers », accuse-t-il. On peut trouver cela extrême – après tout, la plupart d'entre nous sont susceptibles d'avoir des images de corsaires, du capitaine Jack Sparrow (*NdT : Pirates des Caraïbes !*) ou de Long John Silver (*NdT : L'Ile au Trésor, de Robert Louis Stevenson*), mais même cette semaine la Business Software Alliance (*NdT : la BSA*) faisait avec d'autres la comparaison directe avec les événements au large de l'Afrique dans sa campagne contre les

infractions au copyright.

Alors, comment en parler ? Stallman propose « copie non autorisée », « copie prohibée », voire même « partage d'information avec son prochain ». Dubner, de son côté, a gribouillé le terme « dobery » (*NdT : digital robbery, vol numérique*), qui est non seulement problématique, mais possède tout ce qu'il faut pour être au moins autant sujet à controverse que son prédécesseur.

John Gruber, l'auteur du blog Daring Fireball, suggère que nous n'avons pas besoin de nouveaux mots ou de nouvelles expressions : « le mot trafic est déjà adapté » (*NdT : ou contrebande*), écrit Gruber. Il est peut-être lui aussi fortement connoté, mais au moins il a derrière lui une longue histoire dans le monde de la musique, qui précède le piratage des fichiers numériques, et on l'associe à autre chose.

Il n'en demeure pas moins que quel que soit le mot qui fera l'union des anti-piratages, leur combat pourrait être de longue haleine. Les pirates somaliens ont beau faire la une aujourd'hui, les événements passés, notamment en mer de Chine méridionale, qu'il s'agisse de vols, enlèvements ou meurtres, n'ont pas réussi à bouleverser le langage. Il est peut-être temps d'admettre que le bateau a déjà mis les voiles.

Notes

[1] Crédit Photo : [Peasap](#) (Creative Commons By)

Que pensez-vous de la

Fondation Bill & Melinda Gates ?

Je viens de parcourir un article extrêmement critique vis-à-vis de la [Bill & Melinda Gates Foundation](#). Le titre parle de lui-même : [Bill Gates, apôtre de l'impérialisme humanitaire](#).



Cet article est issu de [Mondialisation.ca](#). Je ne connaissais pas ce site mais, d'après ce que j'ai pu rapidement observer, il s'inscrit dans une mouvance [altermondialiste](#) pour le moins radicale vis-à-vis de la politique et des responsabilités des États-Unis (et son « complice » Israël) dans la situation du monde actuelle, participant comme d'autres à remettre par exemple en cause les thèses officielles sur le 11 septembre.

Il conviendra donc de parcourir l'article avec les précautions d'usage liées à ce positionnement (d'autant que cela manque parfois de sources) mais il n'en demeure pas moins qu'il pose de nombreuses questions et laisse souvent perplexe voire pantois.

D'ailleurs même [l'article dédié de Wikipédia](#), pourtant succinct car en ébauche, propose un paragraphe « Critiques » où l'on peut lire (pour le moment) ceci :

[D'après le Los Angeles Times](#), la Fondation Bill & Melinda Gates aurait investi 423 millions de dollars dans les entreprises ENI, Royal Dutch Shell, Exxon Mobil, Chevron Corporation et Total. Ces investissements iraient à contre-courant des objectifs de la fondation, le Los Angeles Times

citant dans un dossier de huit pages le cas du delta du Niger où la fondation lutte contre la poliomyélite et la rougeole et dans le même temps finance les entreprises pétrolières qui sont responsables d'une très grande partie de la pollution du fleuve et de l'air, à l'origine de maladies notamment respiratoires.

Mais revenons à notre article initial. La thèse défendue ici est bien résumée dans la conclusion :

Sous prétexte de charité, Gates impose la loi de la finance jusque dans le domaine des solidarités internationales. A travers sa fondation, le philanthrope américain domine progressivement la scène mondiale de l'action humanitaire et impose sa suprématie donc ses dictats. Sa fondation est en cela un instrument essentiel de l'influence américaine dans le monde. Une poignée d'individus confisque ainsi l'aide humanitaire avec la passivité complice des Etats qui renoncent à leur rôle de garant du bien collectif et de la justice sociale.

La fondation Bill & Melinda Gates, c'est à la fois la privatisation de l'action humanitaire au profit des multinationales et le cheval de Troie de l'impérialisme américain.

Je vous laisse juge de ce constat. Quoiqu'on en pense, il me semble que la question suivante est assez légitime : « Mais pourquoi monter sa propre association humanitaire au lieu de faire des donations à un organisme ou à une association existants, qui partagent les mêmes objectifs et qui disposent déjà d'une expertise reconnue dans ce domaine ? ». Tout comme il est légitime de s'interroger sur le pouvoir et l'influence d'un organisme qui pèse (dixit l'article) près de 60 milliards de dollars, dépassant ainsi les budgets de l'Unesco, OMS et FMI réunis !

Plus près de nous (c'est-à-dire de la ligne éditoriale de ce blog), il y a aussi la problématique (et la « culture ») des licences et des brevets qui ont massivement contribué à faire la richesse de Bill Gates avec Microsoft. La Fondation est-elle à même de favoriser par exemple les médicaments génériques^[1] dans les pays qui en ont le plus besoin ? Idem pour les logiciels libres dans les plans d'éducation et de lutte contre la fracture numérique où est engagée la Fondation^[2].

Un dernier extrait :

Cinq ans après, selon des chiffres de l'OMS, il n'y a toujours aucun générique disponible dans la plupart des pays en voie de développement et malgré les négociations à l'OMC pour permettre aux populations des pays en développement d'accéder à des médicaments bon marché, la politique de libre-échange des Etats-Unis réduit à néant les quelques avancées obtenues. Au mépris de leurs engagements multilatéraux, les Etats-Unis se sont lancés dans une politique effrénée d'accords régionaux et bilatéraux de libre-échange avec les pays en développement. Ces accords imposent systématiquement aux pays signataires des dispositions en matière de propriété intellectuelle, dites « ADPIC+ », plus contraignantes que celles de l'accord ADPIC (rallongement de la durée des brevets au-delà de 20 ans, extension des critères de brevetabilité, blocage de l'enregistrement des génériques, etc.). Elles limitent également le recours à un certain nombre de flexibilités prévues par la déclaration de Doha sur l'accord ADPIC et la Santé Publique, notamment le recours plein aux licences obligatoires et aux importations parallèles.

Ce n'est pas Bill Gates qui s'élèvera contre ce principe de protection des brevets et de monopole. Fondateur de la multinationale informatique Microsoft, sa fortune fut acquise grâce à une démarche commerciale agressive qui tenta

d'imposer partout dans le monde un système d'exploitation et les logiciels coûteux qui les accompagnent. Ainsi, lors d'une tournée en Afrique effectuée avec son épouse pour le compte de sa fondation, il a organisé une réunion en 2003, sur le thème de « L'édification de la société de l'information en Afrique ». A cette occasion, il a qualifié Microsoft de « meilleure entreprise du monde » pour proposer des logiciels gratuits, des formations, le tout subventionné par la Gates Foundation dont les sommes énormes ont déjà séduit des pays comme l'Ouganda, l'Angola et la Namibie, les dissuadant d'utiliser les logiciels libres. A ce titre, il cherche à s'immiscer dans le projet « One Laptop per Child » qui vise à terme à équiper les enfants scolarisés des pays émergents d'ordinateurs à prix réduit, soit 100 dollars. Conformément à cette démarche, ces machines sont pourvues de logiciels libres dont Linux; voyant cela, le PDG de Microsoft, qui avait dénigré ce projet dans un premier temps, a fait ajouter une carte externe à ces ordinateurs pour pouvoir les faire fonctionner sous Windows.

Le titre de ce billet ouvre sur une question et attend vos réponses. La Fondation est-elle un agent déguisé du grand complot américain ou un réel bienfaiteur de l'humanité candidat au Nobel de la Paix ?

Notes

[1] Pour ce qui concerne cette question des médicaments génériques et plus généralement des licences et des brevets dans l'industrie pharmaceutique, on pourra lire ou relire [Du bon usage de la piraterie](#) de Florent Latrive.

[2] Crédit photo : [Meanest Indian](#) (Creative Commons By)

A Bamako je m'abreuve à La Source



-> La [vidéo](#) au format webm

En mai dernier paraissait une info très intéressante sur DLFP, titrée [Une borne de distribution de logiciels libres à Bamako](#), dont on possède désormais deux petits reportages vidéos que nous vous présentons ci-dessus et ci-dessous.

L'association [Kunnafoni](#) et l'équipe [Ubuntu Mali](#) présentent [La Source](#), un distributeur de contenus numériques : logiciels libres mais aussi d'autres ressources comme des livres, l'encyclopédie Wikipedia, des documentaires, des ressources éducatives et des clips vidéo d'artistes locaux.

Le fonctionnement est simple. Conçu comme un kiosque l'utilisateur se déplace dans les menus à l'aide de trois boutons et choisit le contenu qu'il veut transférer sur sa clé USB.

La Source répond à un besoin de diffusion de contenus qui soit bon marché et accessible au plus grand nombre. Si les connexions internet se démocratisent au Mali, elles restent inaccessibles au plus grand nombre et la seule alternative est d'utiliser les cyber cafés, et télécharger une distribution Ubuntu, ou les 500 Mo qui constituent Wikipedia dans un cyber n'est pas à la portée de toutes les bourses. De plus bien souvent les personnes ne savent pas qu'il existe des logiciels et des ressources libres et de bonne qualité qui sont disponibles. Ce sont ces freins à la diffusion des ressources libres que La Source entend supprimer.



-> La [vidéo](#) au format webm

Une chanson au profit des aveugles du Mali

C'est le bonheur – Les Paris Bamako

Ce billet est a priori hors sujet sauf à considérer que l'entraide n'est jamais hors sujet.

Il s'agit d'un morceau (non libre, de [la collection FNAC "on aime, on aide"](#)) dont l'intégralité des bénéfices est versée au profit de l'Institut des Jeunes Aveugles de Faladié au Mali. Créé par -M- et Amadou & Mariam pendant le festival Les Paris Bamako 2006 "C'est le bonheur" a été ensuite enregistré à Paris avec la participation de -M-, Amadou & Mariam, Tiken Jah Fakoly, K'Naan, Oxmo Puccino et Léa Bulle.

[Léa Bulle](#) c'est une copine, ceci explique donc cela. Il n'empêche qu'en achetant ce CD single non seulement vous soutenez une belle initiative mais en plus vous avez une bien jolie chanson (enfin moi j'trouve).

Rendez-vous sur le site de cette aventure [Les Paris Bamako](#) pour plus de détails et d'info.

"On aime, on aide"... Voilà une expression que la communauté du Libre ne renierait pas !

PS : J'ai pris la liberté de télécharger moi-même le clip sur le blog. Ce n'est pas très légal mais c'est pour la bonne cause, alors...